



Conditions générales de ventes et de facturation

Dispositions générales

Tous nos services, factures et contrats sont soumis aux présentes conditions générales. Il ne pourra être dérogé aux présentes conditions générales qu'à la condition de le stipuler explicitement par écrit et moyennant l'accord de Aspect'O S.P.R.L.

Nos prix sont exprimés en euros hors TVA et calculés sur base de prestations exprimées en demi-journées.

Prix

Les prix s'entendent nets et hors TVA. Ils sont valables jusqu'au 31 décembre de chaque année et sont systématiquement indexés sur base de l'indice des prix à la consommation, au 1er janvier de l'année qui suit sans information préalable.

Aspect'O S.P.R.L. se réserve la faculté d'adapter unilatéralement le prix de ses services pour toute cause exceptionnelle et moyennant justification écrite de sa part auprès de son Client.

Annulation de commande

En cas d'annulation de commande de la part du Client, les prestations déjà entamées ou effectuées sont dues intégralement de même qu'une indemnité de 25 % du solde des prestations convenues.

Paieement

Sauf accord contractuel, tout paiement doit être effectué au comptant au siège de la société. De plus, les frais occasionnés lors d'un paiement sont à charge du client.

Toutes fournitures partielles entraînent une facturation correspondante.

En cas de retard de paiement, les sommes dues par le client portent des intérêts de retard de plein droit et sans mise en demeure au taux mensuel de 1%, et ce à dater de la première échéance demeurée impayée ou à dater du premier jour de dépassement du délai. En outre, lors de non-paiement, une somme forfaitaire égale à 10% des montants

impayés avec un minimum de 50€ sera due. En cas de non-paiement dans les délais impartis d'une seule facture, Aspect'O S.P.R.L. peut choisir la résiliation de tous les contrats en cours.

Conformément à l'article 6 de la loi du 2 août 2002, le Client dédommagera Aspect'O S.P.R.L. de tous les frais de recouvrement, en ce compris les honoraires et frais d'avocats et des conseils techniques, que Aspect'O S.P.R.L. devrait encourir suite à un manquement de la part du Client à l'une des obligations mises à sa charge par les présentes conditions générales.

Aspect'O a le droit de mettre fin immédiatement au contrat sans préavis, ni indemnité en cas de faillite, liquidation amiable ou judiciaire, dissolution, concordat judiciaire ou toute autre procédure de concours entre les créanciers ou en cas de cessation de l'activité du Client.

Toute plainte ou contestation doit être signalée par courrier recommandé dans un délai de 8 jours après l'envoi de la facture par Aspect'O S.P.R.L.

Les services refusés suite à une plainte ou à une contestation effectuée dans les délais seront examinés par notre cellule qualité qui décidera de leur annulation éventuelle.

Responsabilités

Toutes les informations reçues ou appréciées par le personnel de Aspect'O S.P.R.L. sont soumises aux clauses de confidentialité décrites au sein du système qualité.

Clause attributive de juridiction et droit applicable

Dans toute contestation ou litige, les tribunaux du siège social de Aspect'O S.P.R.L. sont seuls compétents pour trancher tout différend.

Tout contrat ou transaction soumis aux présentes conditions générales est régi par le droit belge.
